



3 avril 2018

(18-2012)

Page: 1/7

**Conseil du commerce des marchandises
Comité des sauvegardes**

Original: anglais

**NOTIFICATION IMMÉDIATE AU CONSEIL DU COMMERCE DES MARCHANDISES,
AU TITRE DE L'ARTICLE 12:5 DE L'ACCORD SUR LES SAUVEGARDES, DE LA
SUSPENSION PROJÉTÉE DE CONCESSIONS ET D'AUTRES OBLIGATIONS
VISÉE AU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 8 DUDIT ACCORD**

CHINE

La communication ci-après, datée du 29 mars 2018, est distribuée à la demande de la délégation de la Chine.

En application de l'article 12:5 de l'Accord sur les sauvegardes, et conformément au modèle de présentation des notifications convenu (document G/SG/1 du 1^{er} juillet 1996), le gouvernement chinois présente au Conseil du commerce des marchandises la notification immédiate de la suspension projetée de concessions et d'autres obligations visée au paragraphe 2 de l'article 8 dudit accord.

1. Indiquer quel Membre projette une suspension de concessions et d'autres obligations visée à l'article 8:2.

Chine.

2. Indiquer la mesure, le produit visé par la mesure, le document de l'OMC notifiant la mesure de sauvegarde et le Membre imposant la mesure à l'égard duquel le Membre projette une suspension de concessions et d'autres obligations visée à l'article 8:2.

Mesures imposées par les États-Unis à l'importation de produits en acier et en aluminium depuis le 23 mars 2018.

La Chine est d'avis que les mesures des États-Unis susmentionnées sont des mesures de sauvegarde, même si elles sont prises au nom de la sécurité nationale. Nous estimons que les mesures prises par les États-Unis ne sont pas compatibles avec les obligations du pays au titre des dispositions pertinentes du GATT de 1994 et de l'Accord sur les sauvegardes.

3. Décrire la suspension projetée de concessions et d'autres obligations visée à l'article 8:2 et indiquer la date projetée à partir de laquelle elle prendra effet.

La suspension projetée de concessions et d'autres obligations substantiellement équivalentes visée à l'article XIX:3 du GATT de 1994 et à l'article 8:2 de l'Accord sur les sauvegardes prend la forme d'une majoration des droits frappant certains produits originaires des États-Unis (comme il est indiqué à l'annexe I et selon le calcul indiqué à l'annexe II), appliquée sur la base de celles des mesures des États-Unis qui n'ont pas été prises par suite d'un accroissement en termes absolus pour les trois dernières années (2014-2016). La Chine se réserve le droit de suspendre des concessions ou d'autres obligations substantiellement équivalentes sur la base du reste des mesures des États-Unis.

Sans préjudice de l'exercice effectif du droit de suspendre des concessions ou d'autres obligations substantiellement équivalentes visé à l'article 8:2, la Chine se réserve le droit d'appliquer immédiatement la suspension projetée et de procéder à des ajustements concernant les produits et les taux de droits.

ANNEXE I

Dans la présente annexe, les produits visés sont identifiés par les codes du SH.

	Codes du SH	Désignation des produits	Droit additionnel
1. Fruits frais, fruits séchés et fruits à coque			
1	08011100	Noix de coco, desséchées	15%
2	08011200	Noix de coco, en coques internes (endocarpe)	15%
3	08011990	Noix de coco, autres	15%
4	08012100	Noix du Brésil, fraîches ou sèches, en coques	15%
5	08012200	Noix du Brésil, fraîches ou sèches, sans coques	15%
6	08013100	Noix de cajou, fraîches ou sèches, en coques	15%
7	08013200	Noix de cajou, fraîches ou sèches, sans coques	15%
8	08021100	Amandes, fraîches ou sèches, en coques	15%
9	08021200	Amandes, fraîches ou sèches, sans coques	15%
10	08022100	Noisettes (Corylus spp.), fraîches ou sèches, en coques	15%
11	08022200	Noisettes (Corylus spp.), fraîches ou sèches, sans coques	15%
12	08023100	Noix communes, fraîches ou sèches, en coques	15%
13	08023200	Noix communes, fraîches ou sèches, sans coques	15%
14	08024110	Châtaignes et marrons (Castanea spp.), frais ou secs, en coques	15%
15	08024290	Châtaignes et marrons (Castanea spp.), frais ou secs, sans coques, autres	15%
16	08025100	Pistaches, fraîches ou sèches, en coques	15%
17	08025200	Pistaches, fraîches ou sèches, sans coques	15%
18	08026190	Noix macadamia, en coques, autres, fraîches ou sèches	15%
19	08026200	Noix macadamia, sans coques, fraîches ou sèches	15%
20	08028000	Noix d'arec, fraîches ou sèches, même décortiquées	15%
21	08029030	Pignons de pin, frais ou secs, sans coques	15%
22	08029090	Autres fruits à coque, frais ou secs	15%
23	08031000	Plantains, frais ou secs	15%
24	08039000	Bananes, autres que les plantains, fraîches ou sèches	15%
25	08041000	Dattes, fraîches ou sèches	15%
26	08042000	Figues, fraîches ou sèches	15%
27	08043000	Ananas, frais ou secs	15%
28	08044000	Avocats, frais ou secs	15%
29	08045010	Goyaves, fraîches ou sèches	15%
30	08045020	Mangues, fraîches ou sèches	15%
31	08045030	Mangoustans, frais ou secs	15%
32	08051000	Oranges, fraîches ou sèches	15%
33	08052190	Mandarines (y compris les tangerines et satsumas), autres, fraîches ou sèches	15%
34	08052200	Clémentines	15%
35	08052900	Wilking et hybrides similaires d'agrumes	15%
36	08054000	Pamplemousses et pomelos	15%
37	08055000	Citrons (Citrus limon, Citrus limonum) et limes (Citrus aurantifolia)	15%
38	08059000	Agrumes, autres, frais ou secs	15%
39	08061000	Raisins, frais	15%
40	08062000	Raisins, secs	15%
41	08071100	Pastèques, fraîches	15%
42	08071910	Melons Hami, frais	15%
43	08072000	Papayes, fraîches	15%
44	08081000	Pommes, fraîches	15%
45	08083010	Poires Ya, poires Hsueh, fraîches	15%
46	08083090	Poires, autres, fraîches	15%
47	08092100	Cerises acides (Prunus cerasus), fraîches	15%
48	08092900	Cerises, fraîches, autres que les cerises acides	15%
49	08093000	Pêches, y compris les brugnons et nectarines, fraîches	15%
50	08094000	Prunes et prunelles, fraîches	15%
51	08101000	Fraises, fraîches	15%
52	08102000	Framboises, mûres de ronce ou de mûrier et mûres-framboises, fraîches	15%
53	08104000	Airelles, myrtilles et autres fruits du genre Vaccinium, frais	15%
54	08105000	Kiwis, frais	15%
55	08106000	Durians, frais	15%
56	08107000	Kakis (plaquemines), frais	15%
57	08109010	Litchis, frais	15%
58	08109030	Longanes, frais	15%

	Codes du SH	Désignation des produits	Droit additionnel
59	08109040	Ramboutans, frais	15%
60	08109050	Pommes-cannelles, fraîches	15%
61	08109060	Caramboles, fraîches	15%
62	08109070	Pommes d'eau, fraîches	15%
63	08109080	Fruits du dragon, frais	15%
64	08109090	Autres fruits, frais	15%
65	08111000	Fraises, congelées	15%
66	08112000	Framboises, mûres de ronce ou de mûrier, mûres-framboises et groseilles à grappes ou à maquereau, congelées	15%
67	08119090	Fruits, congelés, autres	15%
68	08121000	Cerises, conservées provisoirement, mais impropres à l'alimentation en l'état	15%
69	08129000	Fruits, autres, conservés provisoirement, mais impropres à l'alimentation en l'état	15%
70	08131000	Abricots, séchés	15%
71	08132000	Pruneaux, séchés	15%
72	08133000	Pommes, séchées	15%
73	08134010	Longanes et pulpe de longanes, séchés	15%
74	08134020	Kakis (Plaquemines), séchés	15%
75	08134030	Jujubes rouges, séchés	15%
76	08134040	Litchis, conservés, séchés	15%
77	08134090	Fruits, autres, séchés, autres que ceux des n° 08.01 à 08.06	15%
78	08135000	Mélanges de fruits séchés ou de fruits à coques du présent chapitre	15%
2. Vins de raisins			
79	22041000	Vins mousseux de raisins frais	15%
80	22042100	Autres vins de raisins frais ou moûts de raisin dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool, en récipients d'une contenance n'excédant pas 2 l	15%
81	22042200	Autres vins de raisins frais ou moûts de raisin dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool, en récipients d'une contenance excédant 2 l mais n'excédant pas 10 l	15%
82	22042900	Autres vins de raisins frais ou moûts de raisin dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool, en récipients d'une contenance excédant 10 l	15%
83	22043000	Autres moûts de raisin, autres que ceux du n° 20.09	15%
3. Alcool éthylique dénaturé			
84	22072000	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres	15%
4. Racines de ginseng			
85	12112010	Racines de ginseng américain, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées	15%
86	12112091	Racines de ginseng, autres, fraîches	15%
87	12112099	Racines de ginseng, autres, réfrigérées, congelées ou séchées	15%
5. Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier			
88	73041110	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, en aciers inoxydables, ayant un diamètre extérieur de 215,9 mm ou plus mais n'excédant pas 406,4 mm	15%
89	73041120	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, en aciers inoxydables, ayant un diamètre extérieur supérieur à 114,3 mm mais inférieur à 215,9 mm	15%
90	73041130	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, en aciers inoxydables, ayant un diamètre extérieur n'excédant pas 114,3 mm	15%
91	73041190	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, en aciers inoxydables, ayant un diamètre extérieur supérieur à 406,4 mm	15%
92	73041910	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, autres tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, ayant un diamètre extérieur de 215,9 mm ou plus mais n'excédant pas 406,4 mm	15%
93	73041920	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, autres tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, ayant un diamètre extérieur supérieur à 114,3 mm mais inférieur à 215,9 mm	15%
94	73041930	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, autres tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, ayant un diamètre extérieur n'excédant pas 114,3 mm	15%

	Codes du SH	Désignation des produits	Droit additionnel
95	73041990	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, autres tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, ayant un diamètre extérieur supérieur à 406,4 mm	15%
96	73042210	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, tiges de forage en aciers inoxydables des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ayant un diamètre extérieur n'excédant pas 168,3 mm	15%
97	73042290	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, tiges de forage en aciers inoxydables des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ayant un diamètre extérieur supérieur à 168,3 mm	15%
98	73042310	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, autres tiges de forage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ayant un diamètre extérieur n'excédant pas 168,3 mm	15%
99	73042390	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, autres tiges de forage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ayant un diamètre extérieur supérieur à 168,3 mm	15%
100	73042400	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, en aciers inoxydables	15%
101	73042910	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, autres tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ayant une limite d'élasticité inférieure à 552 MPa	15%
102	73042920	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, autres tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ayant une limite d'élasticité de 552 MPa ou plus mais inférieure à 758 MPa	15%
103	73042930	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, autres tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ayant une limite d'élasticité de 758 MPa ou plus	15%
104	73043110	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid, tubes et tuyaux pour chaudières	15%
105	73043120	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid, tubes et tuyaux de cuvelage et tiges de forage utilisés en géologie	15%
106	73043190	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid, autres	15%
107	73043910	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, non étirés ni laminés à froid, tubes et tuyaux pour chaudières	15%
108	73043920	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, non étirés ni laminés à froid, tubes et tuyaux de cuvelage et tiges de forage utilisés en géologie	15%
109	73043990	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, non étirés ni laminés à froid, autres	15%
110	73044110	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid, tubes et tuyaux pour chaudières	15%
111	73044190	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid, autres	15%
112	73044910	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ni laminés à froid, tubes et tuyaux pour chaudières	15%
113	73044990	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ni laminés à froid, autres	15%
114	73045110	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en autres aciers alliés, étirés ou laminés à froid, tubes et tuyaux pour chaudières	15%
115	73045120	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en autres aciers alliés, étirés ou laminés à froid, tubes et tuyaux de cuvelage et tiges de forage utilisés en géologie	15%
116	73045190	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en autres aciers alliés, étirés ou laminés à froid, autres	15%
117	73045910	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en autres aciers alliés, non étirés ni laminés à froid, tubes et tuyaux pour chaudières	15%

	Codes du SH	Désignation des produits	Droit additionnel
118	73045920	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en autres aciers alliés, non étirés ni laminés à froid, tubes et tuyaux de cuvelage et tiges de forage utilisés en géologie	15%
119	73045990	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en autres aciers alliés, non étirés ni laminés à froid, autres	15%
120	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier, autres	15%
6. Viandes et abats comestibles des animaux de l'espèce porcine			
121	02031200	Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches ou réfrigérées, jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés	25%
122	02031900	Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches ou réfrigérées, autres	25%
123	02032190	Viandes des animaux de l'espèce porcine, congelées, en carcasses ou demi-carcasses, autres	25%
124	02032200	Viandes des animaux de l'espèce porcine, congelées, jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés	25%
125	02032900	Viandes des animaux de l'espèce porcine, congelées, autres	25%
126	02064100	Foies des animaux de l'espèce porcine, comestibles, congelés	25%
127	02064900	Abats des animaux de l'espèce porcine, à l'exclusion des foies, comestibles, congelés	25%
7. Déchets d'aluminium			
128	76020000	Déchets et débris d'aluminium	25%

ANNEXE II

Les concessions ou autres obligations substantiellement équivalentes résultant du GATT de 1994 ont été calculées de la manière suivante:

1. Les effets sur les échanges commerciaux découlant de l'application des mesures des États-Unis aux exportations chinoises de produits en acier et en aluminium ont été calculés comme suit (sur la base de la valeur des exportations en 2014; en millions de dollars EU):

Produits visés	Exportations chinoises vers les États-Unis	Majoration du droit appliquée par les États-Unis	Droit perçu
Produits en acier	2 351,17	25%	587,79
Produits en aluminium	163,82	10%	16,38
Total	2 514,99		604,17

2. Les effets sur les échanges commerciaux découlant de l'application de concessions substantiellement équivalentes aux importations chinoises de produits originaires des États-Unis ont été calculés comme suit (sur la base de la valeur des importations en 2014; en millions de dollars EU):

Désignation des produits	Importations chinoises de produits originaires des États-Unis	Majoration du droit appliquée par la Chine	Droit perçu
Fruits frais, fruits séchés et fruits à coque	408,25	15%	61,24
Vins de raisins	72,82	15%	10,92
Alcool éthylique dénaturé	18,46	15%	2,77
Racines de ginseng	14,89	15%	2,23
Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier	235,37	15%	35,31
Viandes et abats comestibles des animaux de l'espèce porcine	761,61	25%	190,40
Déchets d'aluminium	1 234,34	25%	308,59
Total	2 745,74		611,46